

COMITE SYNDICAL
du 14 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 février, à 9h00, les membres du Syndicat mixte ouvert Forum métropolitain du Grand Paris, régulièrement et individuellement convoqués par le Président, le 7 février 2017, se sont réunis au nombre de 84 présents et représentés et peuvent délibérer valablement, à l'Hôtel de Ville de Paris, sous la présidence de Monsieur Jean-François Vigier.

Présents :

Christian METAIRIE - ARCUEIL, Josiane FISCHER - ASNIERES-SUR-SEINE, Pascal BEAUDET - AUBERVILLIERS, Jacques CHAUSSAT - AULNAY-SOUS-BOIS, Yasmine BOUDJENAH - BAGNEUX, Jean-François VIGIER - BURES-SUR-YVETTE, Jean-Paul MARTINERIE - CHÂTENAY-MALABRY, Christophe TAMPON-LAJARIETTE - CHAVILLE, Amélie DELATTRE - COLOMBES, Eric CESARI - COURBEVOIE, Stéphane BEAUDET - COURCOURONNES, Sylvie SIMON-DECQ - CRETEIL, André MANGIN - DRANCY, Eugénie PONTHER - EPINAY-SUR-SEINE, Jeanne BECART - GARCHES, Patrice LECLERC - GENNEVILLIERS, Michel BUSSY - GONESSE, Stéphane OLIVIER - GUYANCOURT, Romain MARCHAND - IVRY-SUR-SEINE, Robin REDA - JUVISY-SUR-ORGE, Véronique COTE-MILLARD - LES CLAYES-SOUS-BOIS, Guillaume LAFEUILLE - LES LILAS, Michel HERBILLON - MAISONS-ALFORT, Joël ALLAIN - MALAKOFF, Georges KOCH - MEUDON, Marianne MARGATE - MITRY-MORY, Xavier LEMOINE - MONTFERMEIL, Patrick JARRY - NANTERRE, François MARTINACHE - NEUILLY-PLAISANCE, Patrick GAUTRAT - NEUILLY-SUR-SEINE, Anne HIDALGO - PARIS RP, Bernard GAHNASSIA - PUTEAUX, Jacques CHAMPION - ROMAINVILLE, Patrick OLLIER - RUEIL-MALMAISON, Didier PAILLARD - SAINT-DENIS, Valérie MAYER-BLIMONT - SANTENY, Philippe LAURENT - SCEAUX, Jean-Louis TESTUD - SURESNES, Thierry DEBARRY - VILLECRESNES, Jean-Michel ISSAKIDIS - VIROFLAY, Daniel GUIRAUD - EPT EST ENSEMBLE, Michel LEPRETRE - EPT GRAND ORLY, Valérie MAYER-BLIMONT - EPT HAUT DU VAL DE MARNE, Chantal BRAULT - EPT VALLEE SUD, Jean-Noël MOISSET - CA ROISSY PAYS DE FRANCE, Michel LEPRETRE - EPT VAL DE BIEVRE - SEINE AMONT, Patrick OLLIER - METROPOLE DU GRAND PARIS.

Excusés :

Eric GRILLON - ABLON-SUR-SEINE, Luc CARVOUNAS - ALFORTVILLE, Hugues RIBAUT - ANDRESY, Jean-Yves SENANT - ANTONY, Pierre SARDOU - BAGNOLET, Gilbert STROHL - BAILLY-ROMAINVILLIERS, Anne PELLETIER-LE-BARBIER - BIEVRES, Stéphane DE PAOLI - BOBIGNY, Patrick DOUET - BONNEUIL-SUR-MARNE, Paul HESSENBRUCH - BOUGIVAL, Philippe LOREC - BOURG-LA-REINE, Jean-Pierre SPILBAUER - BRY-SUR-MARNE, Chantal BRUNEL - BUSSY-SAINT-GEORGES, Jean-Yves LE BOUILLONNEC - CACHAN, Christophe DELRIEU - CARRIERES-SOUS-POISSY, Dominique ADENOT - CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Hervé GICQUEL - CHARENTON-LE-PONT, Jean-Pierre SCHOSTECK - CHÂTILLON, Carine BORDUY - CHENNEVIERES-SUR-MARNE, Jacques CACHIN - CHESSY, Joseph SWIERK - CHILLY-MAZARIN, Didier GUILLAUME - CHOISY-LE-ROI, Jean-Didier BERGER - CLAMART, Rémi MUZEAU - CLICHY-LA-GARENNE, Ludovic GESELL - DUGNY, Philippe SUEUR - ENGHEN-LES-BAINS, Laurence ROSES, Yves TRAUGER - FONTENAY-LE-FLEURY, Jean-François VOGUET - FONTENAY-SOUS-BOIS, Daniel LEVEL - FOURQUEUX, Michel TEULET - GAGNY, Alexandre DELAPORTE - LA CELLE SAINT-CLOUD, Laurence BERNARD - LE PECQ,

Accusé de réception en préfecture
075-200020675-20170214-PM201701-DE
Date de télétransmission : 28/02/2017
Date de réception préfecture : 28/02/2017

PARIS
MÉTROPOLE

Gilles CARREZ - LE PERREUX-SUR-MARNE, Philippe PEMEZEC - LE PLESSIS-ROBINSON, Didier DOUSSET - LE PLESSIS-TREVISE, Jean-Michel GENESTIER - LE RAINCY, François GARAY - LES MUREAUX, Yves BOUHOUD - L'ETANG-LA-VILLE, Vincent JEANBRUN - L'HAY-LES-ROSES, Françoise LECOUPLE - LIMEIL-BREVANNES, François PELLETANT - LINAS, Pierre-Yves MARTIN - LIVRY-GARGAN, Daniel GODART - LOUVECIENNES, Michel VIALAY - MANTES-LA-JOLIE, Monique FUHRER-MOQUEROU - MANTES-LA-VILLE, Yves PERROT - MARLY-LE-ROI, Christiane BARDY-WEISS - MARNES-LA-COQUETTE, Sylvie GERINTE - MAROLLES-EN-BRIE, Patrice BESSAC - MONTREUIL, Jacques FAUBERT - NEUILLY-SUR-MARNE, Yvan FEMEL - NOISEAU, Thomas FRANCESCHINI - NOISY-LE-SEC, Michel De RONNE - ORMESSON-SUR-MARNE, David ROS - ORSAY, Georges URLACHER - PERIGNY-SUR-YERRES, Michel FOURCADE - PIERREFITTE-SUR-SEINE, Michel VALLADE - PIERRELEAYE, Gilles BORD - PONTAULT-COMBAULT, Claude CAPILLON - ROSNY-SOUS-BOIS, Michel GUILLAMAUD - ROSNY-SUR-SEINE, Raymond CHARRESON - RUNGIS, Eric BERDOATI - SAINT-CLOUD, Patrick BEAUDOUIN - SAINT-MANDE, Christian CAMBON - SAINT-MAURICE, François PUPPONI - SARCELLES, Alexandra DUBLANCHE - SARTROUVILLE, Stéphane GATIGNON - SEVRAN, Grégoire DE LA RONCIERE - SEVRES, Azzédine TAÏBI - STAINS, Gilles GASSENBACH - TAVERNY, Richard DELL'AGNOLA - THIAIS, François ASENSI - TREMBLAY-EN-FRANCE, Dominique BAILLY - VAUJOURS, Thomas JOLY - VERRIERES-LE-BUISSON, Pascal COLLADO - VERNOUILLET, Aline de MARCILLAC - VILLE D'AVRAY, Elie YEBOUET - VILLEJUIF, Didier GONZALES - VILLENEUVE-LE-ROI, Sylvie ALTMAN - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Daniel LAURENT - VILLEPINTE, Carinne JUSTE - VILLETANEUSE, Michel OUDINET - VILLIERS-SUR-MARNE, Laurent LAFON - VINCENNES, Michel LEPRETRE - VITRY-SUR-SEINE, Dominique BOULEY - WISSOUS, Arnaud DE BELENET - CA VAL D'EUROPE, Michel CHARTIER - CA MARNE ET GONDOIRE, Olivier LEONHARDT - CA CŒUR D'ESSONNE AGGOMERATION, Christian FAVIER - CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE, Pierre BEDIER - CONSEIL GENERAL DES YVELINES, Valérie PECRESSE - CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE.

Ont donné pouvoir :

Yves REVILLON - BOIS-COLOMBES, Sylvine THOMASSIN - BONDY, Pierre-Christophe BAGUET - BOULOGNE-BILLANCOURT, Stéphanie DAUMIN - CHEVILLY-LARUE, Olivier KLEIN - CLICHY-SOUS-BOIS, Jean-Jacques BRIDEY - FRESNES, Patricia TORDJMAN - GENTILLY, André SANTINI - ISSY-LES-MOULINEAUX, Olivier DOSNE - JOINVILLE-LE-PONT, Gilles POUX - LA COURNEUVE, Jean-Pierre HERVO - LA GARENNE-COLOMBES, Jean-Paul FAURE-SOULET - LA QUEUE-EN-BRIE, Thierry MEIGNEN - LE BLANC-MESNIL, Vincent CAPO-CANELLAS - LE BOURGET, Jean-Marc NICOLLE - LE KREMLIN-BICÊTRE, Gérard COSME - LE PRE SAINT-GERVAIS, Patrick BALKANY - LEVALLOIS-PERRET, Mohamed GNABALI - L'ÎLE-SAINT-DENIS, Yves THOREAU - MANDRES-LES-ROSES, Jean-Noël CARPENTIER - MONTIGNY-LES-CORMEILLES, Jean-Loup METTON - MONTROUGE, Jacques JP MARTIN - NOGENT-SUR-MARNE, Christine JANODET - ORLY, Bertrand KERN - PANTIN, Karl OLIVE - POISSY, William DELANNOY - SAINT-OUEN, Françoise BAUD - VALENTON, Bernard GAUDUCHEAU - VANVES, Virginie MICHEL-PEULSEN - VAUCRESSON, Pascal THEVENOT - VELIZY-VILLACOUBLAY, Pierre-Christophe BAGUET - EPT GRAND PARIS SEINE OUEST, Patrick BRAOUEZEC - EPT PLAINE COMMUNE, Francis CHOUAT - CA GRAND PARIS SUD, Michel BOURNAT - CA PARIS SACLAY, Luc STREAHIANO - CA PLAINE VALLEE, Patrick DEVEDJIAN - CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE Stéphane TROUSSEL - CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS.

Monsieur Philippe Laurent, représentant la commune de Sceaux, a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Le comité syndical réuni sous la présidence de M. Philippe Laurent, Maire de Sceaux, délibérant sur le compte administratif du syndicat mixte ouvert d'études *Forum métropolitain du Grand Paris* de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Jean-François Vigier, Président, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré.

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi,

| | INVESTISSEMENT | FONCTIONNEMENT |
|--|----------------|----------------|
| Recettes | 25 162.50 € | 1 576 882.58 € |
| Part du résultat affectée à l'investissement | 69 399.10 € | |
| Dépenses | 52 207.46 € | 1 815 996.54 € |
| Résultat de l'exercice | 42 354.14 € | - 239 113.96 € |
| Résultat à la clôture de l'exercice 2015 | - 54 258.25 € | 559 457.70 € |
| Résultat de clôture | - 11 904.11 € | 320 343.74 € |


Pour le compte administratif,

Article 2 : Reconnaît la sincérité du compte administratif,

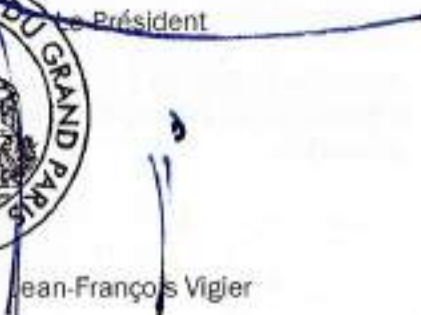
Article 3 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Comité Syndical.



 Le Président



 Jean-François Vigier

Objet : Compte administratif pour l'année 2016.

L'exécution des dépenses et recettes de l'exercice 2016 aboutit aux résultats suivants, après intégration des soldes de clôture :

- Un résultat de clôture en investissement de - 11 904.11 €
 - Un solde à la clôture de l'exercice 2015 : - 54 258.25 €
 - Un résultat de l'exercice 2016 : 42 354.14 €
- Un résultat de clôture en fonctionnement de 320 343.74 €
 - Un solde à la clôture de l'exercice 2015 : 559 457.70 €
 - Un résultat de l'exercice 2016 : - 239 113.96 €

I - La section de fonctionnement

A. Les dépenses

La quasi-totalité des dépenses concerne le personnel pour 574 419.17 € (traitements, salaires et charges des agents, gratification des stagiaires), les charges à caractère général pour 914 736.53 € (dont 436 786.12 € pour les actions liées à la Métropole - études, partenariats et communication), les autres charges de gestion courante pour 300 000 € (APUR et IAU-idf). Les charges financières (intérêts de la ligne de trésorerie) représentent 906.67 € et les charges exceptionnelles, 1463.10 €. Les dotations aux amortissements des immobilisations ont été passées pour un montant de 24 471.07 €.

A. Les recettes

Elles concernent principalement les cotisations des différentes collectivités. Celles-ci sont enregistrées pour un montant total de 1 570 101 €. S'y ajoutent la participation des personnels aux chèques-déjeuner à hauteur de 6 535.91 €, et les produits exceptionnels à hauteur de 245.67 €.

II - La section d'investissement

A. Les dépenses

Elles résultent pour un total de 52 207.46 €, notamment du renouvellement du matériel informatique et de la refonte du site internet, ainsi que du réajustement du dépôt de garantie des locaux.

B. Les recettes

Elles enregistrent le F.C.T.V.A. pour un total de 691.43 € ; s'y ajoutent l'affectation du résultat à hauteur de 69 399.10 €, et comme recettes d'ordre, les amortissements des immobilisations (cf. plus haut).